



flash info

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CHESSY

NOVEMBRE 2025

WWW.CHESSY77.FR · [f VILLE DE CHESSY 77](#)

AGENDA

Ciné senior

Jeudi 11 décembre 2025 à 14h



Le cinéma Studio 31 propose aux Cassasiens de plus de 60 ans deux films au choix au tarif de 3,50 € : "Jean Valjean" de Eric Besnard "La femme la plus riche du monde" de Thierry Klifa

Conseil municipal

Vendredi 14 novembre 2025 à 20h

Salle Céleste, école Cornélius

48 rue Charles de Gaulle

Ordre du jour disponible sept jours avant la séance en mairie et en ligne sur le site internet de la commune.

INFORMATIONS

Restez informés

Pour vous tenir informés de l'actualité, Chessy met à votre disposition divers supports de communication.

Site internet

www.chessy77.fr

Facebook

www.facebook.com/chessy77700

Instagram

www.instagram.com/villechessy77

Application mobile "Chessy"

Disponible sur les plateformes de téléchargement

Panneaux lumineux

Situés place Edmond Chartier, place d'Ariane et place des Dariolles

ÉVÉNEMENT À LA UNE

Accueil des nouveaux habitants

Faites-vous connaître et venez participer à la prochaine réunion d'accueil des nouveaux habitants. Un café d'accueil vous sera proposé dès 9h30 suivi d'une présentation de la ville et de ses équipements par Monsieur le Maire et ses élus.

**Vous avez choisi d'habiter
à Chessy**

Bienvenue !

Prochaine réunion d'accueil

Samedi 15 novembre 2025 à 9h30

à la maison de quartier La Cassatiennne

Inscription en mairie ou sur www.chessy77.fr
rubrique Découvrir Chessy > Nouveaux habitants

VIE MUNICIPALE

À propos des élus



Si certains élus d'autres communes défraient (!) la chronique par des dépenses extravagantes... à Chessy, ni le maire ni les adjoints ni les conseillers ne bénéficient d'une enveloppe pour des frais de représentation, de mission, de déplacement ou même de téléphone. Seuls les frais de fonctionnement liés notamment à l'informatique sont à la charge de la commune (licences informatiques, tablettes de travail, etc.). Tout dépend du sens que chacun souhaite donner à son engagement.

Rappel de la réglementation des meublés de tourisme

MEUBLÉS DE TOURISME AU VAL D'EUROPE

NOUVELLE RÈGLEMENTATION

applicable au 1^{er} juin 2024



Depuis ces dernières années, la location de meublés de tourisme a connu un essor considérable sur le territoire du Val d'Europe apportant son lot d'opportunités mais aussi de défis. Si le développement touristique est un moteur important pour l'économie locale, il est aussi source de déséquilibres pour les territoires et les riverains. Son développement excessif a entraîné une forte pression sur le marché immobilier créant une pénurie de logements pour les habitants permanents et une envolée des prix tant pour la location que pour l'achat. Face à ce surtourisme qui menace l'environnement et la qualité de vie des riverains, les élus de Val d'Europe Agglomération agissent sans relâche pour réguler le marché des meublés touristiques.

Les particuliers et les personnes morales (toutes formes de sociétés : SCI, SARL, SAS, etc.) doivent déclarer leur bien sur la plateforme [declaloc.fr](#) pour obtenir un numéro d'enregistrement.

Pour les particuliers si la location dépasse 120 jours par an, une autorisation préalable de changement d'usage temporaire doit être demandée.

Pour les personnes morales qui louent leur bien à Chessy hors ZAC des Studios et des Congrès et du Centre Urbain, une autorisation préalable de changement d'usage permanent sans compensation doit être demandée.
[Déclaration par le propriétaire ou le loueur, 1 autorisation par demandeur, durée provisoire le temps de l'activité].

Pour les personnes morales qui louent leur bien à Chessy dans la ZAC des Studios et des Congrès et du Centre Urbain, une autorisation préalable de changement d'usage permanent avec compensation doit être demandée pour chaque bien mis en location touristique *[déclaration par le propriétaire ou le loueur, durée à titre définitif].*

Cela signifie que pour chaque bien mis en location touristique, il est nécessaire de compenser la "perte" de logement en transformant un local commercial, de bureau ou autre en logement. Il est possible également d'acheter un titre de commercialité permettant d'ajouter des logements ailleurs.

En mettant en place un système de compensation et un contrôle rigoureux du changement d'usage des biens, l'agglomération entend maintenir une offre de logements adaptée aux besoins de ses habitants tout en soutenant le dynamisme économique du territoire.

Les personnes morales concernées doivent respecter ces nouvelles démarches administratives pour être en conformité avec la législation en vigueur. Un cadre plus strict mais nécessaire pour un avenir équilibré du Val d'Europe.

Un combat légitimé par la loi

Cette régulation s'inscrit dans un cadre juridique plus large renforcé par la loi n° 2024-1039, dite loi "Le Meur", adoptée en novembre 2024 qui permet aux municipalités d'avoir davantage de pouvoirs pour réguler les meublés de tourisme et ainsi mieux protéger le marché immobilier local.

RAPPEL DES SANCTIONS ENCOURUES EN CAS DE NON-RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Jusqu'à 50 000 € en cas d'infraction au changement d'usage, par local, assortis le cas échéant de 1 000 € d'astreinte par jour et par m² jusqu'à ce que le local soit rendu à son usage d'habitation.

Jusqu'à 80 000 € en cas de fausse déclaration.

Jusqu'à 5 000 € si les loueurs ne disposent pas du numéro d'enregistrement.

Loi "Le Meur" : une possibilité d'agir pour les copropriétaires

Face à la pression croissante sur le logement en zones tendues, la loi "Le Meur" a été pensée comme une réponse forte aux dérives du tourisme locatif de courte durée. Promulguée le 19 novembre 2024, elle est entrée en vigueur progressivement avec des effets concrets depuis le 1^{er} janvier 2025. Le cœur du texte introduit des règles spécifiques pour les copropriétés pour s'opposer plus facilement à l'usage de lots d'habitation à des fins commerciales comme la location meublée type Airbnb.

La loi "Le Meur" impose désormais une clarification permettant aux copropriétaires de mieux maîtriser l'usage de leur immeuble.

Les copropriétaires peuvent agir en Assemblée Générale pour encadrer, limiter voire interdire la location touristique sans passer par une procédure longue et aléatoire. Alors qu'auparavant l'unanimité était requise, une modification du règlement pourra être votée à la majorité des deux tiers des voix (article 26 de la loi de 1965).

Cette modification n'est cependant possible que lorsque les règlements existants comportent déjà une clause dite d'habitation bourgeoise, c'est-à-dire une clause qui interdit toute activité commerciale dans les lots qui ne sont pas spécifiquement à destination commerciale.

Les nouveaux règlements de copropriété, c'est-à-dire ceux établis à partir de l'entrée en vigueur de la loi, devront se prononcer sur la possibilité ou non de louer des logements en meublé de tourisme.

Enfin, les loueurs de meublés de tourisme sont désormais tenus d'informer le syndic lorsqu'ils obtiennent un numéro d'enregistrement et le syndic doit en informer les copropriétaires lors de la prochaine assemblée générale.

CONSEILS PRATIQUES POUR LES PROPRIÉTAIRES

- Pensez à bien déclarer votre logement** dès la première mise en location pour éviter toute sanction.
- Vérifiez le diagnostic de performance énergétique** de votre bien avant de le proposer. Le DPE devra être classé entre A et D d'ici 2034.
- Respectez scrupuleusement la durée maximale de location imposée.**
- Conservez une trace de toutes vos démarches** (déclaration, factures, échanges) en cas de contrôle.
- Informez vos locataires des règles à respecter** notamment la taxe de séjour et le respect du voisinage.

AGENCE POSTALE

Nouveaux horaires



Depuis le 6 octobre dernier, l'agence postale de Chessy a augmenté son amplitude horaire de 2h30 par semaine pour répondre au mieux aux besoins des administrés.

La commune espère ainsi accueillir un plus large public notamment celles et ceux dont les contraintes personnelles ou professionnelles rendent difficile l'accès aux horaires initiaux.

Les nouveaux horaires de l'agence postale de Chessy

- Lundi de 14h à 17h30
- Mardi au vendredi de 9h30 à **12h30** et de 14h à 17h30
- Samedi de **9h** à 12h

ASSOCIATION

Focus sur nos "poilus" oubliés



L'association La Grangée de l'Histoire prévoit une exposition courant 2026 qui aura pour thématique les "poilus" de Chalifert et de Chessy disparus pendant la Première Guerre mondiale.

L'objectif est de faire revivre tous les noms gravés dans la pierre des monuments aux morts de ces deux communes. Cette recherche est menée conjointement avec les élèves de 3^e du collège Le Vieux Chêne de Chessy et leur professeur d'Histoire. L'association remercie d'avance ceux qui pourront lui fournir tout renseignement, document, lettre ou photo concernant ces personnes disparues, peut-être anciens membres de leur famille dont le nom figure sur les monuments aux morts de Chessy et de Chalifert.

La Grangée de l'Histoire

Tél. : 07 45 08 39 87

Email : lagrangeedelhistoire@orange.fr

ENVIRONNEMENT

Lutte contre le frelon asiatique



La campagne 2025 de lutte contre le frelon asiatique se poursuit jusqu'au 30 novembre.

Les habitants et professionnels de l'agglomération bénéficient d'un service gratuit de lutte et de destruction des nids de frelons asiatiques présents sur une propriété privée. Après avoir validé qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, une intervention sera déclenchée et financée à 100% par l'agglomération. La destruction de tout autre nid n'est pas pris en charge.

Le signalement doit être effectué via un formulaire en ligne disponible sur le site de l'agglomération : www.valeuropeagglo.fr/frelons-asiatiques. Les nids de frelons situés sur le domaine public doivent être, quant à eux, signalés directement en mairie.

DÉCHETS

Collecte des déchets verts



Derniers passages de l'année 2025

Centre urbain : lundi 24 novembre

Bourg : mardi 25 novembre

Dans mon bac et/ou sacs à déchets verts, je dépose uniquement les feuilles mortes, les fleurs et plantes fanées et les branches coupées en petits morceaux.

Au pied de mon bac et/ou sacs à déchets verts, je dépose uniquement les branchages en fagots ficelés de 80cm de long et 12cm de diamètre max.

Collecte des encombrants



Derniers passages de l'année 2025

Centre urbain : jeudi 11 décembre

Bourg : vendredi 12 décembre

Sont considérés comme encombrants les déchets courants trop volumineux pour être jetés dans le bac à ordures ménagères : mobilier cassé, bois, ferraille, sommiers et matelas.

Vos déchets "verts" et "extra-ménagers" doivent être sortis à partir de 19h la veille de la collecte et entreposés de façon à ne pas gêner la circulation des piétons.

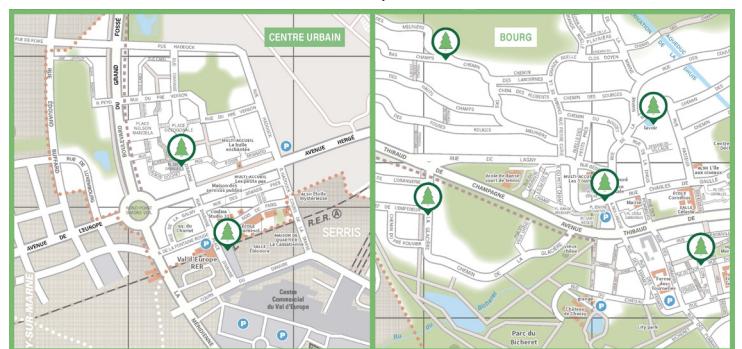
Collecte des biodéchets



Depuis mai dernier, 1 300 foyers dont 150 foyers cassassiens ont déjà reçu leur kit de collecte. Si vous aussi vous souhaitez donner une seconde vie à vos épluchures et restes de repas, inscrivez-vous via le formulaire dédié disponible sur chessy77.fr et valeuropeagglo.fr.

Votre kit de collecte sera à récupérer au service technique de Chessy (3 rue de Montry) **sur rendez-vous uniquement** (01 60 43 52 63) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Collecte des sapins



Pour éviter l'abandon des sapins sur la voie publique, le service technique de Chessy prévoit sept points de collecte en place du 25 décembre 2025 au 31 janvier 2026.

Les zones de collecte

- place d'Ariane
- place des Dariolles
- rue Pasteur *à côté du lavoir*
- rue Charles de Gaulle *au niveau du parking de la pharmacie*
- rue du Coin Blot
- à l'angle du ch. des Meuniers et du ch. des Bas Champs
- chemin de la Glacière

SOLIDARITÉ

Colis de Noël

Chaque année, la commune de Chessy a le plaisir d'offrir aux personnes âgées de plus de 65 ans un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année. Les élus du centre communal d'action sociale procéderont à la distribution de ces colis le samedi 13 décembre 2025 de 10h à 12h à la maison de quartier La Cassatiennne (centre urbain) ainsi qu'à la mairie (bourg).

NOUVEAUX COMMERCES

Salon de thé Mucette



Chez Mucette tout est fait maison !

Installé au 13 rue d'Ariane depuis le début de l'année, ce salon de thé vous propose de déguster des viennoiseries et pâtisseries maison dans un cadre cosy et fleuri. La gérante priviliege les produits locaux et de saison. Vous pouvez également profiter d'ateliers bien-être et récréatifs et d'un espace boutique. N'hésitez pas à venir avec vos enfants, un espace jeux leur est dédié.

Infos et horaires d'ouverture

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h30

Tél. : 01 60 04 39 67

Site internet : www.mymucette.com

f Mucette Salon de thé Pâtisserie

g mucette_salonthe

Masaï café



Venez (re)découvrir la cuisine africaine !

Installé place Octogonale depuis peu, ce nouveau restaurant propose une cuisine afrofusion mêlant grands classiques africains et créations originales. Chaque plat est une invitation au voyage dans une ambiance chaleureuse et soignée.

Infos et horaires d'ouverture

Mardi et mercredi de 12h à 14h et de 19h à 22h30

Jeudi et vendredi de 12h à 14h et de 19h à 23h30

Samedi de 19h à 23h30

Tél. : 01 74 81 10 02

Site internet : www.masaicafe.fr

f MASAÏ CAFÉ

g masaicafe.fr

Fromagerie Miroglio



Une nouvelle fromagerie dans le bourg de Chessy !

La fromagerie Miroglio s'installe au 2 bis rue Paul Laguesse pour vous proposer une sélection de produits du terroir français : fromages, charcuterie et épicerie fine.

Infos et horaires d'ouverture

Du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h30

Tél. : 09 82 77 82 08

g fromagerie_miroglio

Running conseil



Plus qu'un magasin de sport, un lieu de rencontre pour les passionnés de course à pied et de randonnée !

Situé au 30 rue des Quilles, Running Conseil s'appuie sur les connaissances de ses vendeurs experts en course à pied pour vous conseiller sur le choix d'un équipement adapté à votre morphologie et à votre pratique.

Infos et horaires d'ouverture

Téléphone : 01 60 43 34 82

Du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 19h

Samedi de 10h à 18h30

Site internet : www.running-conseil.com

f Running Conseil 77 Chessy & Pontault-Combault

g running_conseil_chessy

Vos événements de fin d'année

Cérémonie du 11 novembre

En mémoire des Cassassiens morts pour la France, une gerbe sera déposée au monument aux Morts érigé dans le cimetière. S'en suivra quelques chants de poilus interprétés par la chorale de l'école de musique de Chessy. Un pot vous sera proposé dans la salle du conseil de la mairie à la fin de la cérémonie.

Mardi 11 novembre à 11h
Rdv dans la cour de la mairie

Réunion des nouveaux habitants

Vous avez choisi d'habiter Chessy
Bienvenue !

Vous êtes nouvel habitant de Chessy ?
Faites-vous connaître et venez participer à la prochaine réunion des nouveaux habitants.

Samedi 15 novembre à 9h30
Maison de quartier La Cassatiennne
8 rue du Bois de Paris

Rdv en mairie ou sur www.chessy77.fr
rubrique Découvrir > nouveaux habitants

El spectacolo

Un spectacle à voir en famille !



Elastic et Francesca vous présentent « El Spectacolo ! », un spectacle d'humour international hors du commun.

Samedi 22 novembre à 20h30
Ferme des Tournelles
Tout public • 15 €

Mél. : resa-spectacle@chessy77.fr
Tél. : 01 60 43 68 65

**Secrets de Beatmaker**

Entourés de machines électroniques en tous genres et d'un bric-à-brac sonore aussi bizarroïde qu'inattendu, les trois protagonistes du groupe Photøgraph entrouvrent la porte de leur atelier de fabrication.

Mercredi 12 novembre à 15h
Ferme des Tournelles
Jeune public • 5 €

Mél. : resa-spectacle@chessy77.fr
Tél. : 01 60 43 68 65

**Gilgamesh, mélodies de la mémoire**

Gilgamesh ! En voilà un vrai héros à l'ancienne ! Non seulement c'est un authentique géant mais en plus il a quatre mille ans !

Dimanche 16 novembre à 17h
Ferme des Tournelles
Jeune public • 5 €

Mél. : resa-spectacle@chessy77.fr
Tél. : 01 60 43 68 65

**Marché de Noël**

Le Comité des Fêtes organise cette année encore un marché de Noël pour le plaisir des grands et des petits.

Dimanche 23 novembre de 9h à 17h
Gymnase du Bicheret

Informations auprès du Comité des Fêtes
comitedesfetesdechessy77@gmail.com

Don de sang



L'Établissement français du sang, en partenariat avec l'association des donneurs de sang bénévoles de la région de Lagny, organisent une collecte de sang au Prieuré.

Mardi 25 novembre de 14h30 à 19h
À La Cassatiennne (8 rue du Bois de Paris)

Prise de rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Aleph Quintet



L'union de ces cinq musiciens témoigne de leurs racines et retrace les années de voyages au cours desquelles le collectif s'est unifié autour des musiques traditionnelles du Maghreb et du Moyen-Orient.

Jeudi 27 novembre à 20h30
Ferme des Tournelles
Tout public • 5€

Mél. : resa-spectacle@chessy77.fr
Tél. : 01 60 43 68 65



Cérémonie des Lauréats



Le service jeunesse de la ville de Chessy organise une cérémonie dédiée aux jeunes Cassasiens diplômés en 2025 d'un Brevet, Bac, Bac pro, BEP, CAP... Vous serez accueillis cette année à la ferme des Tournelles.

Samedi 6 décembre à partir de 16h45
Ferme des Tournelles

Inscription sur jeunesse@chessy77.fr
avant le dimanche 16 novembre

Diderot en plein cœur



Diderot en plein cœur mêle humour et philosophie pour explorer la liberté, l'amour et la laïcité dans un univers burlesque. Un théâtre vif et essentiel où le rire devient un puissant levier de réflexion.

Samedi 13 décembre à 20h30
Ferme des Tournelles
Tout public • 15 €

Mél. : resa-spectacle@chessy77.fr
Tél. : 01 60 43 68 65



Concert de Noël



Les élèves des ensembles orchestraux de l'école de musique de Chessy vous invitent à célébrer les fêtes de Noël à travers des répertoires classiques, jazz et musiques actuelles dans une ambiance festive.

Dimanche 7 décembre à 16h30
Ferme des Tournelles

Mél. : resa-spectacle@chessy77.fr
Tél. : 01 60 43 68 65



L'école magique de Maître Mordibus



ERRATUM
Nommé au championnat de France de magie 2022.

Venez découvrir un spectacle de magie participatif. À la fin du spectacle, un goûter sucré sera offert aux enfants.

Samedi 20 décembre à 16h
Erratum : spectacle à 16h et non à 20h30 comme indiqué dans la plaquette culturelle.
Ferme des Tournelles
Jeune public • Gratuit
Spectacle offert par la municipalité

Mél. : resa-spectacle@chessy77.fr
Tél. : 01 60 43 68 65



IMAGES

Vu à Chessy



① 6 septembre 2025 : forum des associations de Chessy au gymnase du Bicheret.

② 20 septembre 2025 : journée mondiale du nettoyage (World Clean Up Day) organisée au bourg et au centre urbain.

③ ④ Du 24 au 26 septembre 2025 : voyage des ainés en Alsace pour visiter la cathédrale de Strasbourg et la jolie ville de Colmar.

⑤ 4 et 5 octobre 2025 : la ferme des Tournelles a accueilli les peintures de l'association Renaissance et Culture.

⑥ 4 octobre 2025 : ouverture de la saison culturelle de la ferme des Tournelles avec le spectacle 1, 2, 3 Gains'Bar en hommage aux textes de Serge Gainsbourg.